

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02942

Numéro SIREN : 420 510 331

Nom ou dénomination : A.V.N

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/020826

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/020826**
n° de gestion : **1998B02942**
n° SIREN : **420 510 331 RCS Lyon**

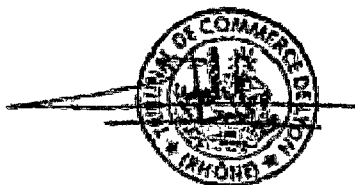
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 18/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.V.N - Société par actions simplifiée
9 rue Des 2 Vallées 69670 Vaugneray -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5075069

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.V.N.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9 Rue Des Deux Vallées 69670 VAUGNERAY

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 2 0 5 1 0 3 3 1 0 0 0 3 6

Néant ☐ *

Exercice N clos le,
31/12/2017

Brut 1 Amortissements, provisions 2

Net 3

Capital souscrit non appelé			(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	102 000	AC	32 300	69 700
		Frais de développement *		CX	393 125	CQ	310 313	82 811
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	54 754	AG	54 156	598
		Fonds commercial (1)		AH	7 622	AI		7 622
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	6 500	AK	1 107	5 392
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO		
		Constructions		AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	155 865	AS	135 811	20 054
		Autres immobilisations corporelles		AT	241 385	AU	146 634	94 750
		Immobilisations en cours		AV		AW		
		Avances et acomptes		AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT		
		Autres participations		CU	435	CV		435
		Créances rattachées à des participations		BB	5 500	BC		5 500
		Autres titres immobilisés		BD	9 180	BE		9 180
		Prêts		BF		BG		
		Autres immobilisations financières*		BH	19 593	BI		19 593
TOTAL (II)				BJ	995 961	BK	680 323	315 638
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	472 786	BM		472 786
		En cours de production de biens		BN		BO		
		En cours de production de services		BP	1 020 856	BQ		1 020 856
		Produits intermédiaires et finis		BR	38 300	BS	25 000	13 300
		Marchandises		BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	781 700	BY		781 700
		Autres créances (3)		BZ	253 936	CA		253 936
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	200 149	CE		200 149
Disponibilités			CF	686 388	CG		686 388	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	9 590	CI		9 590	
	TOTAL (III)		CJ	3 463 708	CK	25 000	3 438 708	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 459 670		IA	705 323	3 754 346
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations			Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.V.N.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 903 000...)			DA	903 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	57 170
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	509 705
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	137 288
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 607 164
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	705 084
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	255 407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	686 911
	Dettes fiscales et sociales			DY	489 282
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	10 496
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 147 181	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 754 346	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 616 112
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.V.N.</u>						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	4 607 930	FH	195 760	FI	4 803 691	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 607 930	FK	195 760	FL	4 803 691	
	Production stockée*				FM	281 392		
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	4 394		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	163 563		
	Autres produits (1) (11)				FQ	9		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 253 050	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 560 209
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(181 623)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 885 638
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	51 131
	Salaires et traitements*						FY	1 152 753
	Charges sociales (10)						FZ	500 358
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*				GA	208 618
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	25 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	239
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 202 325		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	50 725	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	384	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	56 642	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	57 027		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 822	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	13 822		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	43 205	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	93 930	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.V.N.</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	115 726	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	115 726	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 200	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	133 277	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	134 477	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(18 751)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(62 110)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 425 804	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 288 515	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	137 288	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	8 274
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	163 563	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 200		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		58 413		
Accord transactionnel client		74 863		
Provisions pour risques et charges			115 726	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 ♦

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.V.N.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 754 347 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 137 289 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1,5 %
- Table de taux de mortalité : Insee 2016

Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités s'élève à 188 828.28€.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 40 387 €. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	393 125	102 000		495 125
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 932	6 500	8 177	61 255
Immobilisations incorporelles	463 680	108 500	8 177	564 002
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 739	1 123	3 996	155 866
- Installations générales, agencements aménagements divers	106 407	2 719	6 270	102 856
- Matériel de transport	34 073	313	5 399	28 987
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	111 852	11 352	13 661	109 543
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	411 071	15 506	29 326	397 251
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	62 578	1 771	58 414	5 935
- Autres titres immobilisés	9 181			9 181
- Prêts et autres immobilisations financières	11 400	10 793	2 600	19 593
Immobilisations financières	83 159	12 564	61 014	34 709
ACTIF IMMOBILISE	957 909	136 570	93 517	995 962

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	108 500	15 506	12 564	136 570
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	108 500	15 506	12 564	136 570
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	8 177	29 326	61 014	98 517
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	8 177	29 326	61 014	98 517

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	69 700	3,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	69 700	

Frais de recherche et de développement

Notes sur le bilan

	Montant Brut	Durée
FRAIS DE R&D 2011	96 200	3
FRAIS RECH. PROTO	47 800	3
FRAIS RECH. PROTO 2015	249 125	3
Frais de recherche	393 125	

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	7 622
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	7 622

L'application du test de dépréciation du fond commercial n'a pas donné lieu à une diminution de la valeur inscrite à l'actif.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	227 272	115 342		342 614
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 178	34 263	8 177	55 264
Immobilisations incorporelles	256 450	149 605	8 177	397 878
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	112 840	26 967	3 996	135 811
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 257	15 212	6 270	33 199
- Matériel de transport	34 073	161	5 399	28 834
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 588	16 674	13 661	84 602
Immobilisations corporelles	252 758	59 014	29 326	282 446
ACTIF IMMOBILISE	509 209	208 619	37 503	680 324

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 070 321 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 500		5 500
Prêts			
Autres	19 593		19 593
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	781 701	781 701	
Autres	253 937	253 937	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 590	9 590	
Total	1 070 321	1 045 228	25 093
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Indemnités départ retraite	32 893
2IFR location voiture	1 200
SYLAE	667
Excédent CVAE 2017	20 207
Total	54 966

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	56 643		56 643	
Stocks		25 000		25 000
Créances et Valeurs mobilières				
Total	56 643	25 000	56 643	25 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		25 000		
Financières			56 643	
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 903 000,00 € décomposé en 602 titres d'une valeur nominale de 1 500,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	602	1 500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	602	1 500,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	115 726		115 726		
Total	115 726		115 726		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles			115 726		

Notes sur le bilan

Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 588 €.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 147 182 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	705 084	174 015	514 986	16 084
Emprunts et dettes financières divers (*)	253 820	253 820		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	686 911	686 911		
Dettes fiscales et sociales	489 282	489 282		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	12 084	12 084		
Total	2 147 182	1 616 112	514 986	16 084
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	233 200			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	165 189			
(**) Dont envers les associés	1 588			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	9 414
INTERETS COURUS	740
CONGES A PAYER	100 336
CHARGES S/C.P.	45 067
ETAT-CHARGES A PAYER	23 262
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	5 616
AUTRES CHARGES A PAYER	4 722
Total	189 157

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	7 783		
CHARGES CONST. D AVANCE ALGERIE	1 807		
Total	9 590		

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				51 570	51 570
Cumul exercices antérieurs				22 217	22 217
Dotations de l'exercice				8 600	8 600
Amortissements				30 817	30 817
Cumul exercices antérieurs				26 649	26 649
Exercice				8 275	8 275
Redevances payées				34 923	34 923
A un an au plus				5 314	5 314
A plus d'un an et cinq ans au plus				13 728	13 728
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				19 042	19 042
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				8 275	8 275

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	4 602 450	195 760	4 798 210
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	5 481		5 481
TOTAL	4 607 931	195 760	4 803 691

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 790 €

Honoraire des autres services : 0 €

A.V.N.
Société par Actions Simplifiée au capital de 903.000 €uros
Siège social : VAUGNERAY (Rhône) - 9 rue des Deux Vallées
420 510 331 R.C.S. LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à CENT TRENTE-SEPT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT €uros QUATRE-VINGT-SEIZE Centimes (137 288,96 €uros) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	137.288,96 €uros
A la réserve légale	6.864,45 €uros
Solde	130.424,51 €uros
En totalité au compte "Autres réserves".	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DISTRIBUTION	
	GLOBALE	UNITAIRE
31/12/2014	200.165,00 €	332,50 €
31/12/2015	0 €	0 €
31/12/2016	100.233,00 €	166,50 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

LE PRESIDENT
Fabien ROZIER



FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

A.V.N

Société par Actions Simplifiée au capital de 903.000 Euros
Siège social : VAUGNERAY (Rhône) - Zone Artisanale Les Deux Vallées

420 510 331 R.C.S. LYON



Rapport du Commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

A.V.N

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 Décembre 2017**

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.V.N relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels mentionnant l'absence de la comptabilisation des opérations réalisées en 2016 et 2017 par l'établissement stable de votre société en Algérie du fait du caractère imparfait des informations émanant de cet établissement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné dans la première partie de ce rapport, la note «Autres informations» indique que les opérations réalisées en 2016 et 2017 par l'établissement stable de votre société en Algérie n'ont pas été comptabilisées.

Nous avons été conduits à examiner la nature des opérations réalisées en Algérie par votre société et plus particulièrement celles effectuées directement par l'établissement stable. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nous estimons que l'absence de comptabilisation des opérations réalisées directement par l'établissement stable en Algérie n'a pas d'incidence significative sur le résultat de l'exercice ni sur la situation financière et le patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Du fait des incertitudes pesant sur le déroulement du chantier situé en Algérie, le résultat de ce contrat sera dégagé à l'achèvement et les travaux en cours ont été valorisés comme étant la différence entre les coûts engagés et les factures émises. Nos travaux ont consisté à examiner les coûts enregistrés en comptabilité analytique et la facturation émise afin de nous assurer de la correcte valorisation des travaux en cours concernant cette affaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Charbonnières,
Le 11 juin 2018

Xavier BOUSQUET
Commissaire aux Comptes

104 route de Paris - 69260 CHARBONNIERES LES BAINS
SAS au capital de 7622.45 euros
RCS LYON 414 419 879
Tel : 04.78.83.04.55

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux
Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	102 000	32 300	69 700	
Frais de recherche et de développement	393 125	310 314	82 811	165 853
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	54 755	54 156	599	33 754
Fonds commercial (1)	7 622		7 622	7 622
Autres immobilisations incorporelles	6 500	1 107	5 393	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	155 866	135 811	20 055	45 899
Autres immobilisations corporelles	241 385	146 635	94 750	112 413
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	435		435	435
Créances rattachées aux participations	5 500		5 500	5 500
Autres titres immobilisés	9 181		9 181	9 181
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 593		19 593	11 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	995 962	680 324	315 638	392 058
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	472 786		472 786	291 163
En-cours de production (biens et services)	1 020 856		1 020 856	714 264
Produits intermédiaires et finis	38 300	25 000	13 300	63 500
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	781 701		781 701	1 174 826
Autres créances	253 937		253 937	145 579
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	200 150		200 150	250 619
Disponibilités	686 389		686 389	595 771
Charges constatées d'avance (3)	9 590		9 590	111 156
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 463 708	25 000	3 438 708	3 346 878
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 459 670	705 324	3 754 347	3 738 936
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

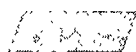
	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	903 000	903 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	57 170	46 036
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	509 705	398 382
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	137 289	222 691
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 607 165	1 570 109
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		115 726
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		115 726
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	705 084	636 996
Emprunts et dettes financières diverses (3)	255 407	215 287
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	686 911	749 856
Dettes fiscales et sociales	489 282	450 803
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 497	159
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 147 182	2 053 101
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 754 347	3 738 936
(1) Dont à plus d'un an (a)	531 070	542 132
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 616 112	1 510 969
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	4 803 691	11 504 222
Chiffre d'affaires net	4 803 691	11 504 222
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>195 760</i>	<i>5 229 112</i>
Production stockée	281 392	-80 491
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 394	568
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	163 563	71 479
Autres produits	9	
Total I	5 253 051	11 495 778
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 560 210	4 198 030
Variations de stock	-181 623	-70 683
Autres achats et charges externes (a)	1 885 638	5 009 396
Impôts, taxes et versements assimilés	51 131	68 887
Salaires et traitements	1 152 753	1 164 766
Charges sociales	500 359	497 114
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	208 619	172 519
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	25 000	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	239	
Total II	5 202 326	11 040 030
RESULTAT D'EXPLOITATION (III)	50 725	455 748
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (II)		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	384	796
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	56 643	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	57 027	796
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		56 643
Intérêts et charges assimilées (4)	13 822	10 557
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	13 822	67 200
RESULTAT FINANCIER (V+VI)	43 205	-66 404
RESULTAT COURANT avant impôts (I+II+III+IV+V+VI)	93 930	389 345

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		23 246
Sur opérations en capital		23 181
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	115 726	
Total produits exceptionnels (VII)	115 726	46 427
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 200	100 192
Sur opérations en capital	133 278	24 129
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		24 277
Total charges exceptionnelles (VIII)	134 478	148 598
RESULTAT EXCEPTIONNEL (IX+X)	-18 751	-102 171
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-62 110	64 482
Total des produits (I+II+V+VII)	5 425 804	11 543 001
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 288 515	11 320 310
BENEFICE OU PERTE	137 289	222 691
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	8 275	11 607
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.V.N.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 754 347 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 137 289 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

 Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

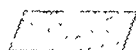
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1,5 %
- Table de taux de mortalité : Insee 2016

Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités s'élève à 188 828.28€.



Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 40 387 €. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Les informations comptables émanant de l'établissement algérien de la société AVN étant imparfaites, les écritures comptables relatives aux opérations réalisées en 2017 par cet établissement n'ont pas été enregistrées dans les comptes de la société AVN du fait d'un impact peu significatif.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	393 125	102 000		495 125
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 932	6 500	8 177	61 255
Immobilisations incorporelles	463 680	108 500	8 177	564 002
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 739	1 123	3 996	155 866
- Installations générales, agencements aménagements divers	106 407	2 719	6 270	102 856
- Matériel de transport	34 073	313	5 399	28 987
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	111 852	11 352	13 661	109 543
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	411 071	15 506	29 326	397 251
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	62 578	1 771	58 414	5 935
- Autres titres immobilisés	9 181			9 181
- Prêts et autres immobilisations financières	11 400	10 793	2 600	19 593
Immobilisations financières	83 159	12 564	61 014	34 709
ACTIF IMMOBILISE	957 909	136 570	98 517	995 962

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

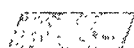
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	108 500	15 506	12 564	136 570
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	108 500	15 506	12 564	136 570
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	8 177	29 326	61 014	98 517
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	8 177	29 326	61 014	98 517

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	69 700	3,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	69 700	

Frais de recherche et de développement



Notes sur le bilan

	Montant Brut	Durée
FRAIS DE R&D 2011	96 200	3
FRAIS RECH. PROTO	47 800	3
FRAIS RECH. PROTO 2015	249 125	3
Frais de recherche	393 125	

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	7 622
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	7 622

L'application du test de dépréciation du fond commercial n'a pas donné lieu à une diminution de la valeur inscrite à l'actif.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	227 272	115 342		342 614
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 178	34 263	8 177	55 264
Immobilisations incorporelles	256 450	149 605	8 177	397 878
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	112 840	26 967	3 996	135 811
- Installations générales, agencements aménagement divers	24 257	15 212	6 270	33 199
- Matériel de transport	34 073	161	5 399	28 834
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 588	16 674	13 661	84 602
Immobilisations corporelles	252 758	59 014	29 326	282 446
ACTIF IMMOBILISE	509 209	208 619	37 503	680 324

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 070 321 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 500		5 500
Prêts			
Autres	19 593		19 593
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	781 701	781 701	
Autres	253 937	253 937	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 590	9 590	
Total	1 070 321	1 045 228	25 093
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Indemnités départ retraite	32 893
2IFR location voiture	1 200
SYLAE	667
Excédent CVAE 2017	20 207
Total	54 966

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	56 643		56 643	
Stocks		25 000		25 000
Créances et Valeurs mobilières				
Total	56 643	25 000	56 643	25 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		25 000		
Financières			56 643	
Exceptionnelles				

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 903 000,00 € décomposé en 602 titres d'une valeur nominale de 1 500,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	602	1 500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	602	1 500,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	115 726		115 726		
Total	115 726		115 726		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles			115 726		

Notes sur le bilan

Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 588 €.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 147 182 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	705 084	174 015	514 986	16 084
Emprunts et dettes financières divers (*)	253 820	253 820		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	686 911	686 911		
Dettes fiscales et sociales	489 282	489 282		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	12 084	12 084		
Total	2 147 182	1 616 112	514 986	16 084
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	233 200			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	165 189			
(**) Dont envers les associés	1 588			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	9 414
INTERETS COURUS	740
CONGES A PAYER	100 336
CHARGES S/C.P.	45 067
ETAT-CHARGES A PAYER	23 262
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	5 616
AUTRES CHARGES A PAYER	4 722
Total	189 157

 Notes sur le bilanComptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	7 783		
CHARGES CONST. D AVANCE ALGERIE	1 807		
Total	9 590		

 Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	4 602 450	195 760	4 798 210
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	5 481		5 481
TOTAL	4 607 931	195 760	4 803 691

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 790 €

Honoraire des autres services : 0 €